

RELEVE DE LETTRES DE CHANGE A REGLER

Le 03 avril 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE TIRE

VOUS ETES EN O.P.T.E.R. - OPTION 1 (Options pour le Paiement et le Traitement des Effets sur Relevé)

Vous n'avez pas à renvoyer ce relevé lorsque vous êtes d'accord pour que les effets figurant sur ce relevé soient payés. Vous refusez le paiement d'un ou plusieurs effets, complétez et renvoyez le feuillet "INSTRUCTIONS SUR LETTRES DE CHANGE A REGLER"

1146 20022

PHARMACI E DU VOYAGE BP 38 212 95741 ROISSY CDG CEDEX 1

N° DE RELEVE	
03441270	

DATE D'ENVOI
03.04.2025

DATE DE	
REGLEMENT	
10.04.2025	

Tous les montants du relevé sont exprimés dans l'unité monétaire de tenue de compte en : euro

SAUF INSTRUCTIONS CONTRAIRES LES EFFETS SUIVANTS SERONT PAYES

N° ORDRE	E NOM DU TIREUR			ENCE	(1)	(2)	ECHEANCE	MONTANT	REFUS	
000001	VIATRIS SANTE			16295		Α	06.04.2025	64,55		
000002	0002 L OREAL FRANCE						09.04.2025	1 088,35		
000003 PIERRE FABRE DERMO-COSME			≣				10.04.2025	1 836,52		
000004	000004 PIERRE FABRE MEDICAM						10.04.2025	4 798,26		
000005	005 OPELLA HEALTHCARE FRANCE		20001	35420		Α	10.04.2025	90,21		
DOMICILATION BANQUE INI		INDICATIF	IDICATIF N° DE		N° DE COMPTE		PTE	VALEUR	TOTAL DU RELEVE	REFUS POUR
									EUR	
30002 0		01146	0000072427Z		09.04.2025	7 877,89				
UNITE MOI	UNITE MONETAIRE DE TENUE DE COMPTE : euro									

L'enregistrement au débit de votre compte du montant inscrit dans la case "Total du relevé" équivaudra à la détention par vous-même des effets acquittés. Si votre compte devait être débité d'un montant différent, un acquit spécial annulant le présent document vous serait adressé.

BON A PAYER POUR	EUR

- (1) : Monnaie d'origine de l'effet (EUR = euro FRF = franc français NEANT = non renseigné)
- (2) : Code acceptation (B = billet à ordre A = accepté NEANT = non accepté)

NB : La clientèle des Centres d'Affaires Entreprises peut interrompre provisoirement l'application de l'option (période de congés annuels principalement). Dans ce cas, la mention "VOTRE CONVENTION O.P.T.E.R. EST SUSPENDUE" apparaît à la place de "VOUS ETES EN O.P.T.E.R."; la clientèle doit alors systématiquement communiquer ses instructions par écrit à son centre d'affaires du Crédit Lyonnais ou à toute autre adresse qui lui serait indiquée. A défaut, les effets présentés seront refusés pour le motif "sans avis".